



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/34/534
19 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 42 k) de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS
ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE

Etude des rapports entre le désarmement et le développement

Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 94 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, contenu dans la résolution S-10/2 du 30 juin 1978, l'Assemblée générale a décidé que le Secrétaire général devrait entreprendre, avec le concours d'un groupe d'experts gouvernementaux qualifiés nommés par lui, une étude en profondeur des rapports entre le désarmement et le développement, et qu'il conviendrait qu'il présente un rapport intérimaire sur la question à l'Assemblée générale, lors de sa trente-quatrième session, et qu'il lui soumette les résultats définitifs de cette étude pour suite à donner, lors de sa trente-sixième session.
2. En application de cette décision, le Secrétaire général a nommé un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement, qui a commencé ses travaux en septembre 1978. A la fin de sa quatrième session, tenue du 17 au 21 septembre 1979 à New York, le Groupe a soumis au Secrétaire général un rapport intérimaire qui est joint en annexe au présent document.

ANNEXE

Rapport du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier
les rapports entre le désarmement et le développement

TABLE DES MATIERES

| | <u>Pages</u> |
|---|--------------|
| LETTRE D'ENVOI | 2 |
| RAPPORT INTERIMAIRE DU GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX CHARGE D'ETUDIER LES RAPPORTS ENTRE LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT . . | 6 |

LETTRE D'ENVOI

Le 21 septembre 1979

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, en application du paragraphe 94 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2 du 30 juin 1978) et de la résolution 33/71 M, adoptée par l'Assemblée à sa trente-troisième session ordinaire, le rapport intérimaire du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement.

Les experts gouvernementaux nommés étaient les suivants :

M. Ljubivoje ACIMOVIC
Directeur du Département politique
Institut de politique internationale
Belgrade (Yougoslavie)

M. Iqbal A. AKHUND
Ambassadeur du Pakistan en France
Paris (France)

M. Tamás BACSKAI
Directeur général
Banque nationale de Hongrie
Budapest (Hongrie)

M. R. G. BOGDANOV (absent lors de la quatrième session)
Directeur adjoint de l'Institut pour les Etats-Unis et le Canada
Moscou (Union des Républiques socialistes soviétiques)

M. J. M. BUSTANI
Conseiller
Mission permanente du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies
New York

M. Luis CABANA
Caracas (Venezuela)

M. Hendrik DE HAAN
Professeur de sciences économiques
Université de Groningen
(Pays-Bas)

M. Gheorghe DOLGU
Professeur de relations économiques internationales
Bucarest (Roumanie)

Son Excellence
Monsieur Kurt Waldheim
Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies
New York

/...

M. Omran EL-SHAFEI
Ambassadeur
Mission permanente de l'Egypte auprès de
l'Office des Nations Unies à Genève

M. José Antonio ENCINAS DEL PANDO
Directeur du Centre de recherche économique et sociale
Université de Lima
Lima (Pérou)

M. Klaus ENGELHARDT
Professeur de sciences économiques
Berlin (République démocratique allemande)

M. Brian A. FIELD
Conseiller économique au Ministère de la défense
Londres (Royaume-Uni)

M. Daniel GALLIK
Economiste hors classe
Weapons Evaluation and Control Bureau
Arms Control and Disarmament Agency
Washington, D.C. (Etats-Unis d'Amérique)

M. K. G. Anthony HILL
Ambassadeur
Représentant permanent de la Jamaïque auprès de
l'Office des Nations Unies à Genève

M. Masayoshi KAKITSUBO
Conseiller au Ministère des affaires étrangères
Tokyo (Japon)

M. Sten F. LUNDBO
Chef de division (recherche)
Ministère des affaires étrangères
Oslo (Norvège)

M. A. C. H. MOHAMED
Conseiller au Ministère des affaires étrangères
Colombo (Sri Lanka)

M. Maciej PERCZYNSKI
Chef de département
Institut polonais des affaires internationales
Varsovie (Pologne)

/...

M. Jacques PRADELLE DE LATOUR DE JEAN
Ministère des affaires étrangères
Paris (France)

M. Narciso G. REYES
Ambassadeur des Philippines en République populaire de Chine
Pékin (Chine)

M. Plácido García REYNOSO
Ambassadeur
Mission permanente du Mexique auprès de
l'Office des Nations Unies à Genève

M. Anire SAGAY (absent lors de la quatrième session)
Ministère de la défense
Lagos (Nigéria)

M. Jacques SIMARD
Conseiller
Mission permanente du Canada auprès de
l'Office des Nations Unies à Genève

M. Ibrahim SY (absent lors de la quatrième session)
Conseiller
Mission permanente du Sénégal auprès de
l'Organisation des Nations Unies
(New York)

Mme Inga THORSSON (Présidente du Groupe)
Sous-Secrétaire d'Etat
Ministère des affaires étrangères
Stockholm (Suède)

M. M. A. VELLODI (absent lors de la quatrième session)
Secrétaire
Ministère des affaires extérieures
New Delhi (Inde)

M. Horst P. WIESEBACH
Ministre Conseiller
Ministère de la coopération économique
Bonn (République fédérale d'Allemagne)

Le rapport a été établi entre le 17 et le 21 septembre 1979, période au cours de laquelle le Groupe a tenu huit séances officielles à New York.

/...

Les membres du Groupe tiennent à exprimer leur gratitude aux fonctionnaires du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'aide qu'ils leur ont fournie. Ils tiennent à remercier en particulier M. Jan Martenson, sous-secrétaire général, chargé du Centre des Nations Unies pour le désarmement, qui représentait le Secrétaire général auprès du Groupe, et M. Ronald Huisken du Centre des Nations Unies pour le désarmement, qui assurait les fonctions de secrétaire du Groupe.

En ma qualité de Présidente du Groupe, j'ai été priée par celui-ci de vous présenter en son nom, le présent rapport qui a été approuvé à l'unanimité par les experts qui étaient présents à la quatrième session.

La Présidente du Groupe d'experts
gouvernementaux chargé d'étudier
les rapports entre le désarmement
et le développement,

(Signé) Inga THORSSON

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX CHARGE
D'ETUDIER LES RAPPORTS ENTRE LE DESARMEMENT ET LE
DEVELOPPEMENT

I. Introduction

1. Le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement a été créé conformément aux paragraphes 94 et 95 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2). Comme suite au paragraphe 94 de ce document et à la résolution 33/71 M de l'Assemblée générale, le Groupe présente ci-joint son rapport intérimaire au Secrétaire général. Le Groupe doit préparer son rapport final qui sera présenté au Secrétaire général avant la trente-sixième session de l'Assemblée générale.
2. Le Groupe est maintenant composé de 27 experts gouvernementaux et est présidé par Mme Inga THORSSON (Suède). Jusqu'à présent, le Groupe a tenu quatre sessions : du 4 au 13 septembre 1978 à Genève; du 15 au 26 janvier 1979 à Genève; du 2 au 9 mai 1979 à Genève; et du 17 au 21 septembre 1979 à New York. A l'issue de sa première session, le Groupe a présenté un rapport sur l'organisation de ses travaux au Secrétaire général qui l'a transmis à son tour à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session (A/34/317, annexe).
3. Le mandat du Groupe est énoncé dans le rapport du Groupe spécial des rapports entre le désarmement et le développement (A/S-10/9, annexe) qui a été approuvé par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire et est mentionné au paragraphe 95 du Document final. D'après ce mandat, l'étude devrait se faire en ayant à l'esprit la situation actuelle dans le domaine du désarmement, l'importance du désarmement pour la détente, la paix et la sécurité internationales, le développement économique et social et la promotion de la coopération internationale et leurs rapports réciproques. Elle devrait aussi se faire en recherchant comment le désarmement peut contribuer à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Le Groupe a souligné qu'un processus réel et effectif de désarmement était impératif et que l'étude devrait servir à fonder des décisions sur des actions concrètes, après des mesures de désarmement, pour libérer les ressources réelles actuellement utilisées à des fins militaires, et les mettre au service du développement économique et social, en particulier au profit des pays en développement. A cette fin, le Groupe a insisté sur le fait que l'étude devrait avoir un caractère prospectif et directif et mettre l'accent à la fois sur l'opportunité, après des mesures de désarmement, d'une réaffectation des ressources et sur la faisabilité technique de cette réaffectation.
4. Le mandat définit les grands domaines d'étude suivants :
 - a) Utilisation actuelle des ressources à des fins militaires;
 - b) Effets économiques et sociaux d'une poursuite de la course aux armements et de l'application de mesures de désarmement;

/...

c) Reconversion et réaffectation aux fins du développement économique et social des ressources qui cesseraient, grâce à des mesures de désarmement, d'être utilisées à des fins militaires a/.

5. Comme suite au mandat mentionné au paragraphe précédent, l'Assemblée générale, dans sa résolution 33/71 I a prié le Secrétaire général de transmettre au Groupe, pour qu'il l'examine, la proposition tendant à créer un fonds international du désarmement pour le développement, qui avait été présentée à l'Assemblée générale lors de sa dixième session extraordinaire (voir A/S-10/AC.1/28).

II. Propositions de projets de recherche sur les rapports entre le désarmement et le développement

6. Dans son rapport sur l'organisation de ses travaux, le Groupe a recommandé que le Secrétaire général lance un appel à tous les gouvernements afin qu'ils versent des contributions volontaires au Fonds pour les projets en matière de désarmement et/ou financent, en monnaie nationale le cas échéant, des projets nationaux de recherche. Le Secrétaire général a donné suite à cette recommandation et l'Assemblée générale, à son tour, a lancé un appel analogue dans sa résolution 33/71 M.

7. Avant même que cet appel ne soit lancé, le Groupe disposait de certaines ressources financières sous forme de contributions volontaires qui avaient été versées au Fonds pour les projets en matière de désarmement pour faire entreprendre des projets de recherche conformes à son mandat. Le Fonds a été créé à cette fin en juillet 1978. Le Groupe a procédé comme suit : A la première session, en septembre 1978, chaque expert a été invité à présenter le nom de chercheurs et d'institutions souhaitant effectuer des recherches dans les divers domaines auxquels le Groupe s'intéressait. Une lettre, accompagnée du mandat du Groupe et fournissant certaines directives d'ordre technique, a été adressée à tous les chercheurs et institutions figurant sur la liste pour leur demander de soumettre au Groupe des propositions de projets de recherche b/.

8. La deuxième session du Groupe, tenue à Genève en janvier 1979, a été consacrée essentiellement à évaluer les 56 propositions dont il avait été saisi et choisir celles que l'on pourrait faire réaliser avec les ressources disponibles. Pour opérer cette sélection, le Groupe a utilisé un certain nombre de critères : les considérations essentielles étaient que les thèmes proposés devaient, collectivement, traiter de façon aussi complète que possible les domaines de recherche définis dans le mandat du Groupe; que les projets soient originaux et bien conçus, et que les chercheurs responsables soient manifestement compétents. En outre, le Groupe s'est efforcé de veiller à ce que les recherches portent sur autant de pays et de régions

a/ Voir l'appendice I ci-après, pour le développement de ces domaines d'étude.

b/ Cette lettre, ainsi que les directives techniques figurent dans la première partie de l'appendice II ci-après.

géographiques que possible et que les personnes responsables des recherches proviennent de pays se trouvant à des stades divers de développement et ayant des systèmes économiques et sociaux différents. En outre, la préférence a été donnée aux propositions qui mettaient l'accent sur les ressources réelles, matérielles et humaines, utilisées pour les armements et qui pourraient être affectées aux besoins de développement. Enfin, le Groupe a estimé que le problème de l'affectation de ressources, après des mesures de désarmement, au développement économique et social, au profit notamment des pays en développement, revêtait une importance particulière et ce facteur a également influencé la sélection des propositions.

9. A la suite de ce processus de sélection, il a été décidé de faire exécuter 19 projets de recherche. Sur ce nombre, 12 devaient être financés par le Fonds pour les projets en matière de désarmement et sept par des pays. Les autres propositions ont été classées selon un ordre approximatif d'intérêt en vue de faciliter un choix futur au cas où des ressources financières supplémentaires seraient mises à la disposition du Groupe.

10. A sa deuxième session, tenue en janvier 1979 à Genève, deux nouveaux experts se sont joints au Groupe et celui-ci a jugé qu'eux aussi devaient avoir la possibilité de proposer le nom de chercheurs et d'institutions qui seraient invités à proposer des projets de recherche. Le Groupe a mis à profit cette deuxième occasion pour identifier un certain nombre de domaines justifiant, à son avis, des recherches plus approfondies que la première série de propositions ne l'avait permis. En conséquence, les chercheurs et les institutions énumérés dans la deuxième liste ont été priés, tout en étant invités à se conformer d'une manière générale au mandat du Groupe, de s'intéresser plus particulièrement à ces domaines de recherche, dans la mesure où ils coïncidaient avec leurs intérêts et compétences c/.

11. Les neuf nouvelles propositions présentées ont été évaluées par le Groupe à sa troisième session tenue à Genève en mai 1979 en même temps que les propositions qui n'avaient pas été retenues à sa deuxième session. Le Groupe a décidé de faire entreprendre cinq études supplémentaires qui seraient financées par le Fonds pour les projets en matière de désarmement et 14 autres études, grâce aux offres de financement de divers gouvernements. Enfin, le Groupe a établi une liste énumérant quatre propositions de caractère hautement prioritaire qui seraient exécutées s'il disposait de ressources financières supplémentaires. A sa quatrième session, tenue en septembre 1979 à New York, le Groupe s'est trouvé en mesure de faire entreprendre trois de ces études.

c/ La lettre invitant les chercheurs et institutions à soumettre des propositions figure dans la deuxième partie de l'appendice II ci-après.

III. Proposition tendant à créer un fonds international du désarmement pour le développement

12. L'Assemblée générale a été saisie, lors de sa dixième session extraordinaire, d'une proposition tendant à créer un fonds international du désarmement pour le développement. Cette proposition figurait au paragraphe 125 du Document final, au nombre de celles méritant d'être étudiées plus à fond (résolution S-10/2). Comme il est indiqué ci-dessus, l'Assemblée générale, dans sa résolution 33/71 I, a transmis cette proposition au Groupe pour qu'il l'examine.

13. Conformément à la résolution 33/71 I de l'Assemblée générale, le Groupe, à sa deuxième session en janvier 1979, a dressé une liste de chercheurs et d'institutions qui seraient invités à commenter la proposition et, en particulier, à identifier les aspects méritant d'être étudiés plus à fond d/. Les réponses ont été examinées par le Groupe à sa troisième session en mai 1979 et il a décidé de faire exécuter quatre projets de recherche consacrés à l'étude de divers aspects de la proposition. Il convient également de souligner qu'un certain nombre d'autres projets ont trait en partie à la question de l'affectation au développement économique et social des pays en développement de ressources libérées grâce à des mesures de désarmement.

IV. Récapitulation des projets de recherche devant être exécutés

14. Le Groupe a examiné 75 propositions concernant des projets de recherche ayant trait aux divers aspects de son mandat. Sur ce nombre, il a approuvé 41 projets de recherche concernant son mandat original, dont 20 seront financés par le Fonds pour les projets en matière de désarmement et 21 par des gouvernements. En outre, quatre projets consacrés à l'étude de divers aspects de la proposition tendant à créer un fonds international du désarmement pour le développement ont été approuvés. Au total, 45 projets de recherche seront donc entrepris aux fins du rapport final du Groupe e/. Pour les projets commandés en janvier 1979, la date limite pour la présentation des études se situe entre le 1er janvier et le 1er avril 1980, selon le domaine de recherche, et pour ceux commandés en mai et septembre 1979, la date limite est le 1er juin 1980.

V. Aspects financiers

15. On trouvera ci-après la liste des contributions volontaires versées au Fonds pour les projets en matière de désarmement, ainsi que les conditions imposées le cas échéant à l'utilisation des fonds. Le Groupe a eu de grandes difficultés à choisir parmi le grand nombre d'excellents projets de recherche qui lui ont été soumis, étant donné ses ressources financières limitées, mais il a néanmoins apprécié les contributions volontaires qui ont été versées à la suite de son appel. De même, le Groupe se félicite vivement qu'un grand nombre de projets puissent être entrepris grâce au financement des gouvernements.

d/ La lettre adressée à ces chercheurs et institutions figure dans la troisième partie de l'appendice II ci-après.

e/ Pour la liste complète des projets de recherche, voir l'appendice III ci-après.

Fonds pour les projets en matière de désarmement

| Pays | Contribution | Conditions |
|-----------------------|-----------------------|---|
| Chypre | 276 | - |
| Etats-Unis d'Amérique | 175 000 | Priorité aux quatre projets considérés comme prioritaires en mai 1979 (voir par. 11) et y compris 46 000 dollars destinés à un projet qui doit être considéré comme financé par les Etats-Unis. |
| Ethiopie | 3 000 | - |
| France | 100 000 | Priorité au Fonds international du désarmement pour le développement. |
| Inde | 10 000 | Pour l'étude qu'effectuera l'Institut d'études et d'analyses sur la défense à New Delhi. |
| Norvège | 30 000 | - |
| Pays-Bas | 50 000 | Dont 10 000 dollars destinés à l'étude de M. Leontief. |
| Philippines | 1 000 | - |
| Suède | 213 904 | - |
| Venezuela | 10 000 | Pour l'étude de M. Leontief. |
| TOTAL | 593 180 ^{a/} | |

a/ Le coût total des projets financés à l'aide du Fonds est de 585 438 dollars, ce qui laisse un solde de 7 742 dollars.

16. Dix pays (Allemagne, République fédérale d', Canada, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Mexique, Norvège, Pologne, République démocratique allemande, Roumanie et Union des Républiques socialistes soviétiques) se sont engagés à financer des projets en totalité ou en partie. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer avec précision le coût total des 21 projets en question.

VI. Relations avec les institutions des Nations Unies
et les organisations non gouvernementales

17. Pour tirer parti des compétences techniques des Nations Unies dans ce domaine, le Groupe a autorisé le Secrétariat à inviter les organismes, commissions régionales, instituts de recherche et institutions spécialisées des Nations Unies à participer à titre d'observateurs aux réunions du Groupe. Jusqu'à présent, des observateurs de la CNUCED, du PNUD et de l'UNESCO ont participé à ses réunions.

18. A sa première session, en septembre 1978, le Groupe a décidé qu'il serait utile d'établir des contacts avec des organisations non gouvernementales. En conséquence, à sa troisième session qui s'est tenue à Genève en mai 1978, il a réservé deux séances à des échanges de vues avec les représentants de sept organisations non gouvernementales : Confédération internationale des syndicats libres, Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie et des industries diverses, Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies; Fédération syndicale mondiale, Mouvement international de la jeunesse et des étudiants pour les Nations Unies, Quaker United Nations Office (Genève) et Union interparlementaire. Une procédure analogue a été adoptée lors de la quatrième session du Groupe qui s'est tenue à New York en septembre 1979 et les représentants de quatre organisations non gouvernementales ont prononcé des déclarations et ont participé à un échange d'opinions. Il s'agissait de l'American Friends Service Committee, du Conseil mondial de la paix, du Council on Economic Priorities et de la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté.

19. Dans son rapport sur l'organisation de ses travaux qu'il a présenté à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session, le Groupe a recommandé que les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les établissements de recherche organisent des conférences et des colloques internationaux sur la question du désarmement et du développement auxquels les représentants des organismes des secteurs public et privé, en particulier ceux des pays en développement, seraient conviés à participer largement. Plusieurs conférences sur le sujet et sur d'autres thèmes étroitement liés ont déjà eu lieu et d'autres conférences sont prévues pour le proche avenir. Le Groupe s'est procuré le compte rendu de certaines de ces conférences et cherchera à obtenir celui des conférences à venir. Il réaffirme qu'à son avis, des activités de cette nature compléteront très utilement les travaux entrepris en vue de son propre rapport final.

VII. Calendrier des travaux futurs

20. Le Groupe présentera son rapport final au Secrétaire général avant la trente-sixième session de l'Assemblée générale. Dans son rapport au Secrétaire général sur l'organisation de ses travaux, le Groupe a indiqué qu'il s'efforcerait de présenter son rapport final avant la trente-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale. Compte tenu de la portée et de l'ampleur de l'étude, le Groupe a décidé par la suite qu'il serait nécessaire de revenir au calendrier envisagé à l'origine dans son mandat (A/S-10/9, par. 18). Tous les travaux de recherche commandés par le Groupe doivent être présentés entre le 1er janvier et le 1er juin 1980. Le rapport final du Groupe sera fondé sur une évaluation de ces travaux. Pour ce faire, le Groupe tiendra trois sessions en 1980 et trois en 1981.

21. Comme il l'a indiqué dans son rapport sur l'organisation de ses travaux, le Groupe estime qu'il serait bon de tenir au moins une session dans un pays en développement, possibilité qui est actuellement à l'étude. La cinquième réunion du Groupe, en février 1980, aura lieu à Genève. Les sixième et septième sessions auront lieu à New York.

22. Conformément à la résolution 33/71 M de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a fait appel aux gouvernements f/ pour qu'ils communiquent les données et les renseignements requis afin que l'étude puisse être menée à bien utilement. Après la deuxième session du Groupe tenue en janvier 1979, le Secrétaire général a demandé de nouveau, le 28 février 1979, que les gouvernements fournissent des données et des renseignements, en précisant que la documentation devait parvenir au plus tard le 1er janvier 1980. Le Groupe a estimé que ces données et ces renseignements seraient extrêmement précieux pour ses travaux. Les gouvernements qui désirent des indications sur la façon de procéder sont priés de se reporter aux renseignements figurant dans le document A/32/88/Add.1. Le Groupe s'intéresse tout particulièrement aux données et aux renseignements concernant les possibilités de réaffecter les ressources réelles, libérées par des mesures de désarmement, au développement économique et social, en particulier au profit des pays en développement.

23. Le volume des nouvelles études qui constitueront la base du rapport final a renforcé le Groupe dans sa conviction que le ferme appui de consultants du Centre des Nations Unies pour le désarmement possédant les compétences appropriées en matière de recherche sera indispensable à l'exécution fructueuse de son mandat. Il faudra les services de trois consultants au minimum - un par domaine de recherche - à partir de janvier 1980, date à laquelle les projets de recherche achevés commenceront à être reçus par le Centre, jusqu'à septembre 1981, date à laquelle le Groupe prévoit d'achever son rapport final. Il était déjà envisagé au paragraphe 17 du Document A/S-10/9 de renforcer le personnel du Centre pour le désarmement. Comme il est indiqué plus haut, l'Assemblée générale a approuvé ce document à sa dixième session extraordinaire. Cette idée a été reprise au paragraphe 9 du rapport du Groupe sur l'organisation de ses travaux (A/33/317).

f/ L'appel a été communiqué dans une lettre circulaire datée du 30 janvier 1979 /PO 131/2 (4)/.

APPENDICE I

Domaines principaux de recherche pour l'étude sur les
rapports entre le désarmement et le développement^x

A. Utilisation actuelle des ressources à des fins militaires

8. Il s'agirait ici d'évaluer l'ampleur des ressources financières consacrées à des fins militaires et de déterminer l'importance des ressources réelles ainsi employées. L'utilisation totale de ces ressources réelles à des fins militaires pourrait s'évaluer en faisant la ventilation suivante :

a) Utilisation de main-d'oeuvre (militaire, paramilitaire, personnel civil et conscrits) à l'intérieur du secteur militaire ainsi que dans l'industrie pour la production de systèmes d'armes et de matériel militaire;

b) Utilisation de moyens de recherche et de développement (R-D) (chercheurs, ingénieurs, techniciens, laboratoires) pour la recherche-développement militaire;

c) Utilisation de moyens de production industriels, de services et de matières premières pour la production de matériel militaire; une attention particulière devrait être accordée à la consommation militaire de ressources non renouvelables et de matières premières rares;

d) Utilisation de terrains et d'installations diverses à des fins militaires.

9. Le but devrait être de déterminer, dans toute la mesure du possible et dans un laps de temps raisonnable, la part des ressources réelles totales disponibles qui est actuellement utilisée à des fins militaires aux plans national, régional et mondial. Ceci devrait se faire dans le contexte de l'utilisation actuelle des ressources, aux niveaux national, régional et mondial, à des fins de développement. En outre, les experts chargés de réaliser l'étude devraient utiliser dans toute la mesure du possible toutes études pertinentes exécutées par l'Organisation des Nations Unies ou d'autres organismes.

10. Un effort particulier devrait être fait pour examiner le coût de substitution des ressources consacrées à des fins militaires. Dans ce contexte, une attention particulière devrait être accordée aux ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour le développement économique et social, en particulier des pays en développement.

^x Extraits du document A/S-10/9.

B. Effets économiques et sociaux d'une poursuite de la course aux armements et de l'application de mesures de désarmement

11. On pourrait sous cette rubrique analyser les effets tant d'une poursuite de la course aux armements et du gonflement des arsenaux mondiaux que de l'application de mesures de désarmement sur la croissance économique, la stabilité économique et le développement social. Cette étude pourrait se faire aux niveaux local, national, régional et international et on pourrait au besoin comparer ces effets dans des pays qui ont des systèmes économiques et sociaux différents ou qui n'ont pas atteint le même niveau de développement économique.

12. Sous cette rubrique consacrée aux armements et au désarmement, on aurait pour autre tâche importante d'analyser :

a) Les effets sur l'utilisation de ressources limitées en énergie et en matières premières, et les effets sur les relations commerciales de modifications des schémas de consommation;

b) Les effets sur l'offre et la demande de recherche-développement et sur le transfert des techniques entre secteurs et entre pays, compte tenu notamment des besoins technologiques des pays en développement;

c) Les conséquences sur la dynamique et la structure du commerce international et la balance des paiements des pays, y compris les effets de changements dans le commerce international des armes;

d) Les effets sur l'emploi et la production, y compris le rôle des complexes militaro-industriels dans tous les pays et régions concernés, et sur les infrastructures sociales et industrielles;

e) Les incidences écologiques des activités militaires;

f) Les effets sur les programmes de développement destinés à améliorer le bien-être et le niveau de vie et à éliminer la misère, le chômage, la maladie, la faim et l'analphabétisme.

C. Reconversion et réaffectation aux fins du développement économique et social des ressources qui cesseraient, grâce à des mesures de désarmement, d'être utilisées à des fins militaires

13. Sous cette rubrique, la recherche aurait pour objet d'analyser les problèmes à court et long terme posés par la réaffectation des ressources réelles au développement économique et social, au bénéfice des pays en développement en particulier, et de proposer des méthodes permettant de les résoudre. A court terme, on se heurte à divers problèmes, comme dans le cas de l'emploi par exemple, lorsqu'il s'agit de transférer des ressources d'un secteur à un autre. A long terme, il faudra étudier surtout le rapport entre les exigences du développement économique et social et les ressources qui sont actuellement utilisées à des fins militaires.

14. En ce qui concerne les problèmes de la redistribution des ressources, il faudra entre autres tenir compte des facteurs ci-après :

a) Remplacer la demande militaire par une demande civile pour le bien de tous les pays, en particulier des pays en développement, et arrêter toutes les mesures de planification nécessaires;

b) Ne pas perdre de vue le facteur temps dans le processus de réajustement de la production, non plus que la possibilité de coordonner les mesures de désarmement et les mesures de politique économique.

15. Dans le domaine du transfert au développement économique et social international des ressources libérées grâce à des mesures de désarmement, on pourrait entre autres étudier les questions suivantes :

a) Ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour le développement économique et social de tous les pays et en particulier des pays en développement. Utilisation des ressources libérées grâce au désarmement pour accélérer le développement économique des pays, en particulier des pays en développement, conformément à leurs plans de développement économique et social, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des transports, des communications, de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre, de l'utilisation des ressources naturelles et d'autres secteurs mentionnés dans les documents cités au paragraphe 3 des directives générales (annexe I) ou dans d'autres études pertinentes;

b) Méthodes qui pourraient être utilisées en pratique pour réaffecter les ressources réelles libérées par des mesures de désarmement au développement économique et social, en particulier dans les pays en développement, suivant des principes conformes aux décisions de ces pays;

c) Utilisation des matières premières stratégiques qui ne seraient plus nécessaires à des fins militaires mais qui revêtent une grande importance pour les exportations des pays en développement;

d) Grands problèmes économiques et sociaux auxquels se heurte le monde moderne, tels que la crise de l'énergie, l'insuffisance des denrées alimentaires et des matières premières, l'instabilité du marché mondial, des balances des paiements et des systèmes monétaires et la pollution de l'environnement.

/...

APPENDICE II

Lettres d'offre

Première partie : Lettre envoyée aux chercheurs le
18 octobre 1978

A sa dixième session extraordinaire, l'Assemblée générale a chargé le Secrétaire général d'entreprendre, avec le concours d'un groupe d'experts gouvernementaux, une étude sur les rapports entre le désarmement et le développement. Les grandes lignes de cette étude sont décrites dans le document ci-joint qui est intitulé "Adoption d'un programme d'action relatif au désarmement : rapport du Groupe spécial des rapports entre le désarmement et le développement" (A/S-10/9).

Vous êtes invité à soumettre des propositions de recherche qui entrent dans le cadre de ce mandat. Les propositions devront être communiquées au Centre des Nations Unies pour le désarmement à New York, au plus tard le 30 novembre 1978. Le Groupe d'experts gouvernementaux se réunira au cours de la deuxième moitié de janvier 1979 pour choisir les projets qu'il jugera les plus utiles aux fins de son mandat. Les personnes ou institutions ayant soumis les propositions qui auront été choisies en seront informées dès que possible après cette réunion.

Les propositions de recherche doivent être présentées suivant le plan ci-joint (voir annexe A ci-après). Chaque proposition doit être présentée séparément. Les chercheurs ou institutions peuvent collaborer à la formulation et à la soumission de propositions. Ils sont également priés de tenir compte du fait que le total des fonds disponibles est très limité.

Pour les recherches ayant principalement trait aux domaines d'étude A) et B), la date limite pour l'envoi des études achevées est le 15 décembre 1979. Pour les recherches portant sur le domaine C), la date est le 1er avril 1980. Les études peuvent naturellement être présentées avant cette date et, dans certains cas, il pourra être demandé qu'elles le soient.

Chaque chercheur ou institution dont la proposition aura été retenue recevra une liste complète des propositions acceptées avec la description du domaine sur lequel elles portent. Cela facilitera entre les chercheurs ou les équipes de recherche une coopération qui pourrait être mutuellement avantageuse.

Des notes techniques supplémentaires figurant à l'annexe B méritent une attention particulière.

Annexe A

Plan pour la présentation des propositions de recherche

- A. Titre du projet
- B. Directeur du projet - nom, situation, affiliation
- C. Résumé du projet (50 mots environ)
- D. Description du projet, y compris, le cas échéant, méthodes envisagées et techniques analytiques à employer (environ 300 mots)
- E. Renseignements généraux concernant les personnes ou les institutions qui entreprendront les travaux de recherche et brève description de leurs travaux
- F. Estimations budgétaires.

Annexe B

Notes techniques supplémentaires concernant la présentation de propositions de recherche sur les rapports entre le désarmement et le développement

1. Les présentes notes visent à fournir des directives supplémentaires pour l'établissement de propositions de recherche sur le rapport entre le désarmement et le développement. Elles doivent être considérées comme complétant les renseignements qui figurent dans le document principal "Adoption d'un programme d'action relatif au désarmement : rapport du Groupe spécial des rapports entre le désarmement et le développement" (A/S-10/9).
2. Comme de très nombreux travaux ont déjà été accomplis dans ce domaine, les personnes présentant des propositions sont instamment priées de tenter d'aller au-delà de ce qui a déjà été fait, ou d'élargir et d'approfondir les connaissances en la matière.
3. Bien que le document principal divise le sujet en trois grands domaines d'étude, cette division ne doit pas restreindre indûment le champ des propositions de recherche. Le Groupe sait que les recherches concernant certaines questions peuvent porter sur plusieurs de ces domaines à la fois; c'est pourquoi il n'envisage nullement de décourager la soumission de ce type de proposition. De même, il recommande de présenter des propositions qui reflètent la spécialisation et le domaine d'intérêt du chercheur - par exemple des domaines déterminés d'activités économiques ou industrielles. Le sujet de recherche peut être vaste ou restreint, large ou étroit et, en termes géographiques, mondial, régional, national ou local.
4. En ce qui concerne la période visée, l'an 2000 devrait être considéré comme la limite maximale des projections concernant l'avenir. Dans la mesure du possible, les données intéressant le passé devraient recouvrir une période analogue, soit une quinzaine d'années.
5. Toutes les données financières doivent être présentées en monnaie locale et en dollars des Etats-Unis. Si elles sont indiquées en prix constants, il convient de spécifier nettement la méthode de déflation ou le coefficient déflateur utilisé. Le système métrique est à employer pour tous les poids et mesures.
6. De manière plus générale, tous les travaux de recherche qui seront commandés pour l'étude devront indiquer en détail les sources et les méthodes utilisées. En particulier, toute hypothèse faite au cours des travaux - par exemple en ce qui concerne la projection de taux de croissance économique ou des changements dans la structure des dépenses militaires au cours du processus de désarmement - doit être très clairement décrite.
7. Les travaux de recherche commandés par le Groupe d'experts seront utilisés comme il le jugera bon pour préparer son rapport final. Il est possible que ces travaux soient publiés à part. Ces ouvrages peuvent être établis dans l'une des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies - anglais, arabe, chinois, espagnol, français ou russe.

/...

Deuxième partie : Lettre envoyée aux chercheurs le
29 janvier 1979 a/

A sa dixième session extraordinaire, l'Assemblée générale a chargé le Secrétaire général d'entreprendre, avec le concours d'un groupe d'experts gouvernementaux, une étude des rapports entre le désarmement et le développement. Les grandes lignes de cette étude sont décrites dans le document ci-joint qui est intitulé "Adoption d'un programme d'action relatif au désarmement : rapport du Groupe spécial des rapports entre le désarmement et le développement" (A/S-10/9).

Vous êtes invité à soumettre des propositions de recherche qui rentrent dans le cadre de ce mandat. Les propositions devront être communiquées au Centre des Nations Unies pour le désarmement à New York, au plus tard le 2 avril 1979. Le Groupe d'experts gouvernementaux se réunira en mai 1979 pour choisir les projets qu'il jugera les plus utiles aux fins de son mandat. Les personnes ou institutions ayant soumis les propositions qui auront été choisies en seront informées dès que possible après cette réunion.

Le Groupe s'est réuni en janvier 1979 pour examiner un grand nombre de propositions de recherche soumises en réponse à une lettre antérieure. En raison de circonstances indépendantes de la volonté du Groupe, certaines personnes et institutions dans plusieurs pays n'ont pas reçu la première lettre qui leur était destinée. En outre, des experts de deux pays, le Canada et la Jamaïque, ont participé, pour la première fois, aux travaux du Groupe. En tout état de cause, le Groupe voudrait profiter de cette occasion pour solliciter un nouvel envoi de propositions. A l'issue de la première série de propositions, plusieurs aspects du mandat du Groupe n'avaient pas été couverts. Par conséquent, le Groupe serait particulièrement heureux de recevoir des propositions sur les sujets suivants :

1. Rapports entre dépenses militaires et inflation tant dans les pays développés que dans les pays en développement;
2. Incidences des activités militaires sur l'environnement, en particulier des activités militaires normales en temps de paix;
3. Effets des activités militaires sur les relations commerciales et financières tant entre pays industrialisés qu'entre pays industrialisés et pays en développement;
4. Effets des armements et de divers degrés de désarmement sur les réalisations économiques et le développement social des pays industrialisés;
5. Rapports entre armements et désarmement et les principaux problèmes mondiaux d'ordre économique et social.

a/ Les annexes mentionnées dans la présente lettre sont identiques à celles qui figurent dans la première partie.

/...

Les propositions de recherche devraient être établies suivant le plan ci-joint (voir annexe A ci-après). Chaque proposition doit être présentée séparément. Les chercheurs ou institutions peuvent collaborer à la formulation et à la soumission de propositions. Ils sont priés de tenir compte du fait que les crédits disponibles sont très limités. Le Groupe a en fait déjà épuisé les fonds présentement disponibles et même si l'on peut espérer raisonnablement que des crédits supplémentaires seront fournis, les chercheurs ou institutions sont priés de s'enquérir des possibilités d'appui financier que pourraient offrir leurs gouvernements respectifs.

La date limite pour le dépôt des études achevées est le 1er juin 1980. Les études peuvent naturellement être déposées avant cette date, et dans certains cas, il peut être demandé qu'elles le soient.

Chaque chercheur ou institution dont la proposition aura été retenue recevra une liste complète des autres propositions acceptées avec la description du domaine sur lequel elles portent. Cela facilitera entre les chercheurs ou équipes de recherche une coopération qui devrait être mutuellement avantageuse.

Les notes techniques supplémentaires ci-jointes (annexe B) méritent une attention particulière.

Troisième partie : Lettre envoyée aux chercheurs le 29 janvier 1979
concernant la proposition d'établir un fonds
international du désarmement pour le développement

Dans sa résolution 33/71 I, l'Assemblée générale a prié le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement d'examiner la proposition tendant à créer un fonds international du désarmement pour le développement, qui a été présentée à l'Assemblée générale lors de sa dixième session extraordinaire (A/S-10/AC.1/28). Un certain nombre d'autres propositions ayant des objectifs similaires ont été faites de temps à autre.

Le Groupe serait reconnaissant de pouvoir bénéficier de votre avis sur les éléments qui appelleraient une étude détaillée pour lui permettre d'évaluer tous les aspects de la proposition, sans exception.

Pour permettre au Groupe d'examiner la question plus avant à sa réunion de mai, votre réponse devra être communiquée au Centre des Nations Unies pour le désarmement, à New York, le 2 avril 1979 au plus tard.

APPENDICE III

Projets de recherche devant être exécutés dans le cadre de l'étude des relations entre désarmement et développement

A. Projets financés à l'aide du Fonds pour les projets en matière de désarmement

| <u>Directeur du projet</u> | <u>Titre du projet</u> |
|--|--|
| 1. M. A. Bolaji Akinyemi Nigerian Institute of Inter- national Affairs Nigéria | Désarmement et développement : utilisation de ressources à des fins militaires en Afrique noire |
| 2. Mlle Graciela Chichilnisky Department of Economics Columbia University Etats-Unis d'Amérique | Le rôle des flux d'armements sur le marché international et dans les stratégies de développement dans le cadre des relations Nord-Sud |
| 3. M. Pierre Dabezies Centre d'études sur les politiques de défense (CEPODE) France | Une étude des problèmes soulevés par le mémorandum du Gouvernement français concernant la création d'un Fonds international du désarmement pour le développement |
| 4. M. Ali-El-Din Hillal Dessouki Faculté des sciences écono- miques et politiques Université du Caire Egypte | Les effets de la course aux armements et des dépenses consacrées à la défense sur le développement : une étude de cas concernant l'Egypte |
| 5. M. José Antonio Encinas del Pando Centre de recherche économique et sociale Université de Lima Pérou | Déclaration d'Ayacucho |
| 6. M. Dieter Ernst Université de Hambourg République fédérale d'Allemagne | Production d'armements et dépendance technologique des pays en développement. Directives méthodologiques pour les études de cas sectorielles |
| 7. M. Ibrahima Fall Faculté de droit et de sciences économiques Université de Dakar Sénégal | Désarmement et développement en Afrique |

/...

| <u>Directeur du projet</u> | <u>Titre du projet</u> |
|--|--|
| 8. M. Jacques Fontanel Faculté des sciences économiques Université de Grenoble France | Une étude économétrique des relations entre les dépenses militaires et le développement économique. Exemples : la France et le Maroc |
| 9. M. David Greenwood Centre for Defence Studies University of Aberdeen Royaume-Uni | Efforts de défense de l'Europe occidentale à la fin des années 70 et au début des années 80 |
| 10. M. Godfrey Gunatilleke Marga Institute Sri Lanka | Diffusion des valeurs de la militarisation envisagée en tant que phénomène culturel |
| 11. M. Helge Hveem Institut international de recherche sur la paix Norvège | Utilisation militaire des ressources naturelles. Quelques suggestions pour une politique de contrôle et d'utilisation de ces ressources et leur réaffectation |
| 12. Mme Mary Kaldor Institute of Development Studies University of Sussex Royaume-Uni | Le rôle de la technologie militaire dans le développement industriel |
| 13. M. Wassily Leontief Institute for Economic Analysis New York University Etats-Unis d'Amérique | Etude des incidences économiques et sociales sur le plan mondial d'une limitation des dépenses militaires (dans l'optique entrées-sorties) |
| 14. M. Seymour Melman Department of Industrial Engineering Columbia University Etats-Unis d'Amérique | Trois modèles pour une reconversion économique d'une économie militaire en une économie civile |
| 15. M. Ikenna Nzimiro Département de sociologie et d'anthropologie Université du Nigéria Nigéria | Effets économiques et sociaux de l'accroissement de l'arsenal militaire du Nigéria : Incidences sur le développement du pays |
| 16. Mme Swadesh Rana Institut d'études et analyses en matière de défense Inde | Réaffectation des ressources militaires dans la région de l'OCDE au profit des secteurs primaires des pays les moins avancés : concordance d'intérêts : une perspective du tiers monde |

| <u>Directeur du projet</u> | <u>Titre du projet</u> |
|---|---|
| 17. H. K. Nagaraja Rao M. Jack Ruina Center for Policy Alternatives Massachusetts Institute of Technology Etats-Unis d'Amérique | Désarmement et développement : le cas des pays en développement relativement avancés |
| 18. Mme Emma Rothschild Massachusetts Institute of Technology Department of Humanities Etats-Unis d'Amérique | Les scientifiques et techniciens et le désarmement |
| 19. M. Bruce M. Russett Yale University Etats-Unis d'Amérique | Les effets des transferts d'armes sur les pays en développement |
| 20. M. Ignacy Sachs Centre de recherche inter- national sur l'environnement et le développement France | Investigation des stratégies de reconversion |
| 21. M. Dan Smith Department of Economics Birkbeck College Royaume-Uni | Coût des armements au niveau des ressources internationales : perspectives macro- et microéconomiques |
| 22. M. Finn Solliè M. Daniel Heradstveit, respectivement, membres de la Fondation Fridtjof Nansen et de l'Institut norvégien des affaires internationales Norvège | Plan général d'une étude concernant la création d'un fonds international du désarmement pour le développement |
| 23. M. Marek Thee Institut international de recherche sur la paix Norvège | Plan général d'une étude concernant la création d'un fonds international du désarmement pour le développement |
| 24. M. Peter Wallenstein Institut de recherche sur la paix et de polémologie Université d'Uppsala Suède | Mesures de reconversion dans une industrie suédoise d'armements : expériences et réactions |

B. Projets financés par des pays

| | <u>Directeur du projet</u> | <u>Titre du projet</u> |
|----|--|--|
| 1. | M. Jean Thomas Bernard Université de Laval Canada | Incidences du désarmement sur l'économie canadienne |
| 2. | M. Olav Bjerkholt M. Nils Petter Gleditsch Intitut international de recherche sur la paix Norvège | La réaffectation des dépenses d'armement en Norvège, l'accent étant mis sur les possibilités de transferts de ressources supplémentaires aux pays en développement |
| 3. | M. Michael Brzoska M. Peter Lock M. Herbert Wulf Université de Hambourg République fédérale d'Allemagne | Désarmement et transnationalisation de la production |
| | M. Dan Smith Birkbeck College Université de Londres Royaume-Uni | |
| 4. | M. Michael Brzoska M. Peter Lock M. Herbert Wulf Université de Hambourg République fédérale d'Allemagne | Variantes de systèmes d'indicateurs militaires |
| 5. | Centre d'études économiques et sociales du tiers monde Mexique | Armes classiques en Amérique latine |
| 6. | M. Ekkehard Ehrenberg Université de Bonn République fédérale d'Allemagne | Obstacles politiques et économiques aux efforts de désarmement dans les pays en développement : Egypte, Inde et Iran |
| 7. | M. Klaus Englehardt Institut für International Politik und Wirtschaft République démocratique allemande | L'influence de la course aux armements et du désarmement sur la situation de l'emploi dans des pays à systèmes sociaux différents |
| 8. | Institut des affaires africaines Académie des sciences de l'URSS Union des Républiques socialistes soviétiques | Utilisation actuelle des ressources à des fins militaires |

/...

| <u>Directeur du projet</u> | <u>Titre du projet</u> |
|--|--|
| 9. Institut d'études orientales Académie des sciences de l'URSS Union des Républiques socialistes soviétiques | Les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et de l'appli- cation des mesures de désarmement pour les pays en développement d'Asie et d'Afrique |
| 10. Institut d'études sur les Etats-Unis et le Canada Académie des sciences de l'URSS Union des Républiques socialistes soviétiques | Préambule A. Utilisation actuelle des ressources à des fins militaires B. Conséquences économiques et sociales de la poursuite de la course aux armements et de l'application de mesures de désarmement |
| 11. Institut de l'économie mondiale et des relations internationales Académie des sciences de l'URSS Union des Républiques socialistes soviétiques | Conséquences économiques et sociales de la poursuite de la course aux armements et de l'application de mesures de désarmement |
| 12. M. Krengel Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung D-1000 Berlin-Dahlem | Effets macroéconomiques des politiques de désarmement sur la production sectorielle et l'emploi en République fédérale d'Allemagne, l'accent étant mis sur les questions de politique en matière de développement |
| 13. M. Lutz Köllner Sozialwissenschaftliches Institut der Bundeswehr République fédérale d'Allemagne | Désarmement et développement : Désarmement, stabilité et équilibre des systèmes monétaires internationaux |
| 14. M. Wassily Leontief Institute for Economic Analysis New York University Etats-Unis d'Amérique | Etude des incidences mondiales de modification éventuelles des dépenses militaires |
| 15. M. Zbigniew Matkowski Institut d'économie politique Pologne | Armements et déséquilibres de marché, instabilité et inflation dans des conditions socio-économiques différentes |
| 16. M. Jørgen Randers Groupe chargé d'étudier la politique des ressources Norvège | Stabilisation des prix des matières premières par une réaffectation des fonds consacrés aux armements |

| <u>Directeur du projet</u> | <u>Titre du projet</u> |
|---|---|
| 17. M. Ernie Regehr Université de Waterloo Canada | Les incidences des achats de matériels militaires aux Etats-Unis et des dépenses, des ventes et de la production de matériels militaires au Canada sur l'utilisation des ressources et l'industrialisation de ce dernier pays |
| 18. M. Lance Taylor Massachusetts Institute of Technology Etats-Unis d'Amérique | Incidences macroéconomiques des dépenses consacrées à la défense dans les pays les moins avancés |
| 19. M. Constantin Vlad Institut de sciences politiques et d'étude des questions nationales Roumanie | Désarmement et nouvel ordre international |
| 20. M. Raimo Väyrynen Université d'Helsinki Finlande | Le rôle des sociétés transnationales dans le transfert de la technologie militaire au tiers monde |
| 21. Mme Katarzyna Zukrowska Institut polonais des affaires internationales Pologne | Armements et désarmement et grands problèmes socio-économiques du monde actuel |
